

L'ÉCHO DE BELGRADE

JOURNAL YUGOSLAVE HEBDOMADAIRE

REDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITE
Belgrade, 3 rue Kralja Ferdinanda, Tél. 24-5-61

Prix. Yougoslavie: un an 60 din.; six mois 35 din.
Etranger: un an 50 fr. fr.; six mois 30 fr. fr.
Compte-chèques-postaux 56419 Belgrade

Après la visite de A. Schuschnigg à Prague

Où en est la question danubienne?

Prague, janvier 1936
La conviction que la situation présente de l'Europe danubienne ne peut durer, qu'une nouvelle organisation rationnelle — dans le domaine économique, tout au moins — est non seulement désirable, mais possible, a poussé, depuis plusieurs années, les hommes politiques à élaborer des plans de reconstruction.

Mais tous ces plans — que ce soit celui qu'à la Conférence économique de Stresa la France a tenté de mettre sur pied sur la base d'un régime préférentiel, que ce soit celui de M. Tardieu, qui soutenait la même thèse, mais était combattu par l'Angleterre et l'Italie, que ce soit finalement celui de M. Mussolini — ont tous échoué.

Si on embrasse par le regard les voies et moyens susceptibles d'améliorer la situation des pays danubiens, on peut dire que ce ne sont vraiment ni les possibilités économiques, ni les possibilités techniques qui sont défaut. Mais pour arriver au but, la bonne volonté de toutes les parties intéressées est indispensable. Si cette bonne volonté est acquise, les liens incommenables, visibles et invisibles, qui dans le passé ont assuré la cohésion de l'économie centre-européenne, se rétabliront.

Il est certain que le voyage à Prague du chancelier d'Autriche, M. Schuschnigg, est un nouveau pas important vers la pacification de l'Europe danubienne. Les derniers événements ont démontré clairement que le bassin du Danube est le siège de conflits qui ne pourront pas être apaisés sans solutions générales acceptées par tous les Etats intéressés, petits et grands. Il faudra d'abord chercher la solution dans le cadre plus étroit des Etats strictement danubiens, avant d'envisager comment concilier les intérêts des grandes puissances limitrophes. Mais, ayant toute négociation, il faudrait diminuer la tension politique actuelle.

Le voyage du Chancelier Schuschnigg a contribué à cet apaisement. Nous pouvons en trouver la preuve dans certains commentaires. M. Elmen Hantos, ancien secrétaire d'Etat, a traité la question dans le "Neues Wiener Journal". Il exprime l'espérance qu'entre Prague et Budapest également les rapports s'améliorent. Une fois la résistance psychologique surmontée, on trouvera plus facilement des possibilités techniques et économiques pour créer une organisation commune, favorable à tous les Etats danubiens. D'après lui l'année 1936 sera un tournant dans l'histoire de l'Europe Centrale, si l'on arrive à régler le conflit italo-abyssin qui a rejeté au second plan le problème danubien au moment où il devait être résolu.

La presse viennoise, dans les journaux officiels, ou dans le "Neues Wiener Tagblatt" se montre déjà moins objective et examine ce problème d'un autre point de vue. Pour certains — la question de prestige jouant naturellement un rôle prépondérant — le voyage de M. Schuschnigg n'aurait pas été possible "sans qu'un autre vent souffle de Prague" ou en d'autres termes si Prague n'avait pas changé sa politique, devenue plus raisonnable et plus disposée à négocier. Cette argumentation a pu naturellement aux journaux du Reich.

Mais il faudrait éclaircir la question et démontrer que c'est justement le contraire qui correspond à la vérité. Il suffit de rappeler que ce fut la Tchécoslovaquie qui par son porteparole, M. Beneš, alors ministre des Affaires Etrangères, a saisi toutes les occasions pour témoigner son amitié à l'égard de l'Autriche, sa voisine.

Qu'on se rapporte à son discours du 23 avril 1931 sur l'Union dominante austro-allemande. Entre autres choses nous y trouvons la phrase suivante:

"Nous n'avons pour l'Autriche et son gouvernement que des dispositions amicales. Ce fut du moins ma politique de Ministre des Affaires étrangères pendant 12 ans et, malgré tous les conflits, elle restera la nôtre."

Dans son exposé du 3 juillet 1934, M. Beneš, après avoir salué les accords de Rome, avait insisté encore sur les bonnes relations entre la Tchécoslovaquie et l'Autriche.

Ces deux exemples suffisent à démontrer que le "vent qui souffle de Prague" vers l'Autriche, est resté le même, orienté dans la même direction, et que c'est au contraire en

Autriche que l'on commence à s'inquiéter du fait que la politique de collaboration entre les deux Etats n'a pas apporté à l'Autriche les avantages espérés.

Les dispositions psychologiques pour le rapprochement entre l'Autriche et la Tchécoslovaquie ou plutôt la Petite Entente et l'Autriche existent sans aucun doute. Quelques obstacles secondaires d'ordre politique ont diminué d'importance; il n'existe point de conflits profonds; la question des Habsburgs n'est pas actuelle. Et alors rien ne s'oppose plus à l'heure présente au renforcement d'un voisinage amical entre l'Autriche et la Tchécoslovaquie. En Autriche même, depuis quelque temps, nous constatons un changement intéressant: les "Allemands des Sudètes" (la minorité de Bohême) ont disparu progressivement de la scène politique et sont remplacés par les Allemands des pays alpins... Cela se manifestera, tôt ou tard, par des rapports améliorés entre l'Autriche et la Tchécoslovaquie, où n'entraîne plus la rancune des "Allemands des Sudètes" autrichiens.

Un grand facteur politique explique d'ailleurs que l'Autriche se retourne aujourd'hui vers la Petite Entente: c'est qu'elle ne peut plus compter autant qu'avant sur l'Italie, entraînée dans une aventure africaine, qui dans le passé ont assuré la cohésion de l'économie centre-européenne, se rétabliront.

Il est certain que le voyage à Prague du chancelier d'Autriche, M. Schuschnigg, est un nouveau pas important vers la pacification de l'Europe danubienne. Les derniers événements ont démontré clairement que le bassin du Danube est le siège de conflits qui ne pourront pas être apaisés sans solutions générales acceptées par tous les Etats intéressés, petits et grands. Il faudra d'abord chercher la solution dans le cadre plus étroit des Etats strictement danubiens, avant d'envisager comment concilier les intérêts des grandes puissances limitrophes. Mais, ayant toute négociation, il faudrait diminuer la tension politique actuelle.

Le voyage du Chancelier Schuschnigg a contribué à cet apaisement. Nous pouvons en trouver la preuve dans certains commentaires. M. Elmen Hantos, ancien secrétaire d'Etat, a traité la question dans le "Neues Wiener Journal". Il exprime l'espérance qu'entre Prague et Budapest également les rapports s'améliorent. Une fois la résistance psychologique surmontée, on trouvera plus facilement des possibilités techniques et économiques pour créer une organisation commune, favorable à tous les Etats danubiens. D'après lui l'année 1936 sera un tournant dans l'histoire de l'Europe Centrale, si l'on arrive à régler le conflit italo-abyssin qui a rejeté au second plan le problème danubien au moment où il devait être résolu.

La presse viennoise, dans les journaux officiels, ou dans le "Neues Wiener Tagblatt" se montre déjà moins objective et examine ce problème d'un autre point de vue. Pour certains — la question de prestige jouant naturellement un rôle prépondérant — le voyage de M. Schuschnigg n'aurait pas été possible "sans qu'un autre vent souffle de Prague" ou en d'autres termes si Prague n'avait pas changé sa politique, devenue plus raisonnable et plus disposée à négocier. Cette argumentation a pu naturellement aux journaux du Reich.

Mais il faudrait éclaircir la question et démontrer que c'est justement le contraire qui correspond à la vérité. Il suffit de rappeler que ce fut la Tchécoslovaquie qui par son porteparole, M. Beneš, alors ministre des Affaires Etrangères, a saisi toutes les occasions pour témoigner son amitié à l'égard de l'Autriche, sa voisine.

Qu'on se rapporte à son discours du 23 avril 1931 sur l'Union dominante austro-allemande. Entre autres choses nous y trouvons la phrase suivante:

"Nous n'avons pour l'Autriche et son gouvernement que des dispositions amicales. Ce fut du moins ma politique de Ministre des Affaires étrangères pendant 12 ans et, malgré tous les conflits, elle restera la nôtre."

Dans son exposé du 3 juillet 1934, M. Beneš, après avoir salué les accords de Rome, avait insisté encore sur les bonnes relations entre la Tchécoslovaquie et l'Autriche.

Ces deux exemples suffisent à démontrer que le "vent qui souffle de Prague" vers l'Autriche, est resté le même, orienté dans la même direction, et que c'est au contraire en

L'hommage de la Yougoslavie à la mémoire de S. M. le Roi George V.

S. M. la Reine Marie au service funèbre à Belgrade

La capitale yougoslave et avec elle le peuple yougoslave tout entier a pris part hier au deuil et à la douleur du peuple britannique. Au moment où se déroulent à Londres les funérailles du Roi George, auxquelles la Yougoslavie avait envoyé ses représentants les plus autorisés, S.A.R. le Prince-Régent Paul et la délégation de la représentation nationale, a été célébré à Belgrade le service funèbre pour la paix de l'âme du Roi d'Angleterre. En signe de deuil, la capitale avait tous ses drapeaux en berne,

mant Son profond regret au sujet du Roi George qu'Elle connaît et aimait beaucoup, Sa Majesté Se souvient aussi de Sa grande douleur et Ses yeux étaient mouillés.

Au moment où S. M. la Reine S'est trouvée dans la rue, la public l'a saluée très chaleureusement.

M. Campbell, ministre d'Angleterre, s'est rendu ensuite, à Avala, sur la tombe du Roi inconnu, où il a déposé la croix en roses et œillets blancs qui était exposée à l'autel improvisé du Dôme des officiers.



S. M. la Reine, S.A.R. la Princesse Olga, les Regents-royaux MM. Stanković et Perović, le Président M. Stojadinović à la cérémonie funèbre

tandis qu'au Cercle des Officiers l'Eglise anglicane et la Légation de Grande-Bretagne ont organisé le service funèbre.

Pendant que les différentes personnalités arrivaient au Cercle des Officiers, une masse dense s'était rassemblée dans les rues menant au Cercle, devant lequel une compagnie de l'infanterie de la Garde Royale, ayant en tête le drapeau, rendait les honneurs — afin de prendre part à cette cérémonie funèbre et de manifester sa douleur pour la perte d'un grand ami de la Yougoslavie.

Les Régents royaux MM. Stanković et Perović, le président du Conseil, M. M. Stojadinović, avec les ministres MM. Korošec, Živković, Behmen, Urbanić, Stanković, Cvetković, Kozul, Letica, Janković, Stošović et Kaludjerić, le président de la Chambre, M. Cirić, et le vice-président du Sénat, M. M. Ploj, étaient présents.

Dans une assistance d'élite on a remarqué la présence de tous les membres du corps diplomatique des anciens présidents du Conseil MM. Nicolas Uzunović et Bogoljub Jevtić, des anciens ministres MM. K. Kumanić, M. Ničić, I. Sumenović, A. Radović, V. Jovanović, le président du Conseil municipal, M. V. Ilić, le recteur de l'Université, M. Corović, le secrétaire de l'Académie des sciences, M. A. Belić, et un grand nombre des représentants éminents de notre vie publique.

A la tête des généraux se trouvait M. le général V. Tomić, commandant de la ville.

Tous les cultes ont été représentés par des hauts dignitaires de chaque église.

S. M. la Reine Marie est arrivée à midi juste avec S.A.R. la Princesse Olga et leur suite. Sa M. S.A.R. le Prince-Régent Paul qui a été reçu par M. et Mme Campbell et par le maréchal de la Cour, M. Colak-Antić.

C'est alors que le service commença. Devant une chapelle improvisée, drapée de noir, où brûlaient de grands cierges des deux côtés d'une croix, M. Seaters, directeur de l'Y.M.C.A., dit les prières pour le repos de l'âme du Roi de Grande-Bretagne. Un chœur lui répondait en anglais et la musique de la Garde royale jouait la marche funèbre. A la fin de la cérémonie religieuse, M. Seaters a prononcé une belle oraison, dans laquelle il a souligné que le Roi George a servi jusqu'au dernier jour les intérêts de son pays et de toute l'humanité.

Puis, M. Seaters lut une prière pour la longue vie et l'heureux règne du nouveau Souverain de Grande-Bretagne, S.M. Edouard VIII, qui a été suivie d'un chant du chœur et de l'hymne anglais, joué par la musique de la Garde royale.

En quittant le Dôme des officiers, après le service funèbre, S. M. la Reine a présenté au ministre M. Campbell ses condoléances. Exprimant

Deuil de S.A.R. le Prince-Régent Paul

Le journal "Daily Telegraph" publie sous le titre: "La douleur du Prince-Régent yougoslave Paul", des lignes émues dans lesquelles il est dit notamment:

"Le premier Régent du Royaume de Yougoslavie, le Prince Paul, est profondément touché, car lui et le Roi George étaient d'excellents amis intimes. Depuis le début de la maladie du Roi jusqu'à sa mort, le Prince Paul téléphona plusieurs fois par jour de Belgrade pour se renseigner sur l'état de la maladie du Roi.

"Le Prince Paul est également l'ami personnel du nouveau Roi d'Angleterre, Edouard VIII, et cette amitié date du temps où le Prince Paul et le Prince de Galles étudiaient ensemble à l'Université d'Oxford."

Commémorations

Au cours d'une réunion convoquée sur l'initiative de l'Association des titulaires de l'ordre de l'Étoile de Karadjordje, et à laquelle prirent part les différentes associations des anciens combattants yougoslaves, il fut décidé d'organiser une réunion solennelle pour commémorer le souvenir du Roi George V, réunion qui aura lieu le dimanche 9 février au Foyer des anciens combattants.

Deuil à la Cour

En raison de la mort du Roi de Grande-Bretagne George V, la Cour de S. M. le Roi Pierre II, a pris le deuil pour trois semaines.

S.A.R. le Prince-Régent Paul aux funérailles

Le 24 janvier le Prince-Régent Paul est parti pour Londres afin d'assister aux funérailles du Roi George V.

La délégation de la représentation nationale yougoslave était composée du président du Sénat, M. Lj. Tomašić, et du député, M. D. Vujić. La délégation de l'armée yougoslave était représentée par le général Belić et la Légation de Yougoslavie déplaçant avec le monde civilisé tout entier la mort du Roi George V.

Entre le port de Boulogne-sur-Mer, où Son Altesse Royale s'est embarquée sur un navire battant pavillon yougoslave, et le port de Folkestone, deux croiseurs de la flotte britannique sont venus à la rencontre du navire et, après avoir rendu les honneurs, l'ont accompagné jusqu'au port anglais.

A Folkestone, sont montés à bord pour saluer S.A.R. le Prince-Régent l'amiral Evans, au nom de la Marine, le général commandant la région, au nom de l'armée de terre, et au nom de la Cour royale le Chambellan de S. M. le Roi, sir Charles Mollinck, qui est attaché à la personne de Son Altesse Royale pendant son séjour à Londres.

Sur le quai, s'étaient assemblés plusieurs milliers de personnes venues saluer respectueusement S.A.R. le Prince-Régent de Yougoslavie, qui fut reçu à la gare de Londres par le Duc de Kent, représentant le Roi Edouard VIII. Devant la gare, une nombreuse foule était massée et salua S.A.R. le Prince-Régent Paul qui prit place dans un automobile avec le Duc de Kent pour se rendre dans la résidence du Duc où des appartements lui sont réservés.

Dans la soirée, S.A.R. le Prince-Régent Paul, accompagné du Duc et de la Duchesse de Kent, dîna au Palais de Buckingham avec S. M. la Reine Mère, le Duc et la Duchesse de Gloucester, la Princesse royale et son mari, le comte de Harwood.

Lundi dans la matinée, S.A.R. le Prince-Régent Paul, accompagné du ministre de Yougoslavie à Londres, M. Grujić, s'est rendu au Westminster Hall où il s'est incliné devant le corps du Roi George V.

Le même jour, en soirée, S. M. le Roi d'Angleterre, Edouard VIII, a donné un dîner au Palais de Buckingham en l'honneur des Souverains, chefs d'Etat et membres des maisons régnantes.

S.A.R. le Prince-Régent de Yougoslavie a assisté à ce dîner et dans sa suite se trouvait le ministre de la Cour, M. Antić.

Après le dîner a eu lieu au Palais de Buckingham une réception en l'honneur des délégations étrangères.

Libres opinions

Projections du conflit éthiopien

Le moment où l'Italie a commencé ses opérations militaires en Ethiopie, toutes sortes de pronostics alarmants ont été émis sur l'enseignement que pourraient tirer de cette agression les lignes émues dans lesquelles il est dit notamment:

"Le premier Régent du Royaume de Yougoslavie, le Prince Paul, est profondément touché, car lui et le Roi George étaient d'excellents amis intimes. Depuis le début de la maladie du Roi jusqu'à sa mort, le Prince Paul téléphona plusieurs fois par jour de Belgrade pour se renseigner sur l'état de la maladie du Roi.

"Le Prince Paul est également l'ami personnel du nouveau Roi d'Angleterre, Edouard VIII, et cette amitié date du temps où le Prince Paul et le Prince de Galles étudiaient ensemble à l'Université d'Oxford."

Le Prince Paul est également l'ami personnel du nouveau Roi d'Angleterre, Edouard VIII, et cette amitié date du temps où le Prince Paul et le Prince de Galles étudiaient ensemble à l'Université d'Oxford."

Le Prince Paul est également l'ami personnel du nouveau Roi d'Angleterre, Edouard VIII, et cette amitié date du temps où le Prince Paul et le Prince de Galles étudiaient ensemble à l'Université d'Oxford."

Le Prince Paul est également l'ami personnel du nouveau Roi d'Angleterre, Edouard VIII, et cette amitié date du temps où le Prince Paul et le Prince de Galles étudiaient ensemble à l'Université d'Oxford."

<p

assurer le fonctionnement de l'assistance mutuelle prévue à l'article 16 du pacte.

Voici, par conséquent, le Royaume-Uni — qui s'était toujours dérobé jusqu'ici — à la tête du mouvement d'organisation de la sécurité collective découlant de l'article 16.

Les événements sont venus servir ceux qui n'avaient jamais désespéré de voir un jour le Royaume-Uni mettre dans le plateau de la balance tout le poids de sa puissance pour la garantie de la sécurité des nations européennes.

Le gouvernement britannique a demandé à la Yougoslavie, la Grèce et la Turquie des engagements, analogues à ceux qu'il avait réclamés et obtenus de la France, d'assistance au cas où l'Angleterre serait attaquée pour avoir voulu exécuter les sanctions prévues d'un commun accord, par application de l'article 16. En conformité avec ce que ces trois puissances lui ont promis en plein accord, pour ce qui concerne la Yougoslavie, avec les deux autres puissances de la Petite Entente, comme le prouvent des lettres de la Tchécoslovaquie et de la Roumanie au président du Comité des Dix-huit, le Royaume-Uni, invité à donner une garantie de réciprocité à toutes trois en cas d'attaque, a dûment reconnu la légitimité de cette demande.

Ainsi, l'assistance mutuelle en Méditerranée se trouve constituée.

Il est vrai que, dans son mémorandum, le Royaume-Uni a tenu à préciser que les dispositions prises, en conséquence, par les États-majors du Royaume-Uni et de la France, ne visaient que le cas particulier d'une attaque éventuelle de l'Italie et ne s'appliquaient pas à la frontière du nord-est de la France.

Ce sont là sans doute, avant tout, des précautions verbales qui sont destinées à ne froisser personne. Il est évident que l'assistance mutuelle organisée par l'Angleterre pour la Méditerranée, ne pourrait plus ne pas s'organiser d'une manière analogue au cas où l'article 16 devrait s'appliquer à d'autres circonstances.

Ed. B.

Réunion de la Petite Entente et de l'Entente Balkanique à Genève

On mande de Genève:

Les représentants de l'Entente balkanique se sont réunis et ont examiné la situation internationale en rapport avec la session du Conseil de la S.D.N. Ils sont tombés d'accord sur certaines suggestions à faire à leurs gouvernements respectifs à ce sujet.

Les représentants de la Petite Entente ont également tenu une réunion sur la situation internationale et les résolutions du Conseil et du Comité des Dix-huit.

Les communiqués suivants ont été publiés:

Le Conseil permanent de l'Entente balkanique s'est réuni le 24 janvier 1936, sous la présidence de M. Titulesco, son président. Après avoir examiné toutes les questions à l'ordre du jour et particulièrement celles qui ont fait objet des discussions des jours derniers à Genève, les membres de l'Entente balkanique ont constaté l'identité absolue de leurs points de vue.

La prochaine réunion du Conseil permanent de l'Entente balkanique se tiendra à Belgrade au cours du mois de mars."

(L'Indépendance Roumaine)

Le Conseil permanent de la Petite Entente s'est réuni le 24 janvier à Genève. Après avoir examiné toutes les questions à l'ordre du jour comportant celles discutées ces derniers jours à Genève, les membres de l'Entente sera fixée ultérieurement."

La Petite Entente ont confirmé l'analogie de leurs opinions.

La date de la prochaine réunion du Conseil permanent de la Petite Entente sera fixée ultérieurement."

(L'Indépendance Roumaine)

Feuilleton

Quelques poésies yougoslaves

Ambassadeur de Raguse

par Jovan Dušić

En l'hiver, mille six cent...

et quelque (peu importe)

L'ambassadeur Menčetić était venu à Versailles

Pour présenter ses humbles hommages

A Louis Quatorze, le Roi très chrétien.

En l'honneur de l'hôte éminent, Envoyé de la vieille République, Une soirée brillante fut donnée à Trianon,

avec la troupe de Molière, la musique de Lulli.

La nuit entière, les petites marquises toutes poudrées, Sur la pointe de leurs souliers de satin fin, Dansèrent le menuet; et leur parfum dans la salle Flottait au souffle de leurs éventails;

Cependant que l'hôte, avec un cardinal, Passait en revue, plein de haute éloquence,

Le sort de l'Eglise dans l'Adriatique, Tout en révant d'un minuscule soulier de soie.

(Traduction de M. Ibrovac)

Les mineurs par Aleksa Šantić

Un à un, les et misérables, Ils émergent du gouffre, Que pour eux, sous la terre, les longues heures Ont tissé de poussière de charbon...

Altér.

Chacun saisit la cruche que tend La femme ou la sœur. Tous boivent, Et l'on voit leur sang battre

Dans ta gorge moite, dans la veine gonflée.

Levant leurs yeux mornes, ils vident les cruches.

L'eau déborde, et, sur leur poitrine nue,

Coule noircie... Les cimes s'embrasent —

Le calme soir bruit dans sa pourpre soyeuse; Ils rentrent, glissant comme des ombres sur la route.

Piès du cimetière, le long des vieux peupliers.

(Traduction de Mme Sayka Ibrovac)

Simonida par Milan Rakić

Fresque de l'église de Gračanica⁽¹⁾

Belle image, on l'arrache les yeux!

Un soir, sur la pierre de la muraille, Se sentant à l'abri des regards,

L'Albanais les a fouillés de son couteau.

Mais il n'a osé toucher de sa main Ni ton noble visage, ni tes lèvres,

Ni la couronne d'or et le voile royal

Qui recouvrent ta fourde chevelure.

Maintenant, en l'église, sur le pilier de granit,

Dans ta robe de mosaïque aux mille couleurs,

(1) L'église de Gračanica, un des plus beaux monuments de l'ancien art serbe, magistralement étudié par M. Gabriel Millet, a été construite en 1321, dans la plaine de Kosovo, par Milutin, le roi libéral dont les "aumônes sont comme les sables de la mer qui nul n'a compté".

Or y voit encore deux belles fresques, celles du roi fondateur et de sa femme la reine Simonida, fille de l'empereur Andronique II.

Autour du voyage de M. Schuschnigg

Le ministre de Tchécoslovaquie à Belgrade, M. le dr. V. Girska a fait au journal Politika la déclaration suivante:

"La visite du chancelier autrichien M. Schuschnigg à Prague et les entretiens économiques et politiques qui eut avec les hommes d'Etat tchécoslovaques ont donné prétexte à une partie de la presse étrangère, malgré les déclarations officielles tchécoslovaques et autrichiennes, à se livrer à des commentaires par lesquels on s'efforce de voir dans cette visite une prétendue nouvelle orientation de la politique extérieure de la Tchécoslovaquie et même un éloignement de la politique traditionnelle suivie jusqu'ici.

Le but de ces commentaires est entièrement clair: déorienter l'opinion publique européenne et, si possible également, l'opinion publique des Etats de la Petite Entente. A ce sujet, je suis autorisé à déclarer le plus catégoriquement que tous ces bruits, présentant la visite du chancelier Schuschnigg comme l'indice d'un éloignement de la politique de la Petite Entente, sont entièrement dénués de sens. N'importe quel des facteurs compétents qui décident de notre politique extérieure, considéreraient comme une offense l'attribution de telles intentions. Il s'agit sans doute, lors des conversations de Prague, des rapports de l'Autriche avec toute la Petite Entente et aucunement avec, seulement, la Tchécoslovaquie. Il fut particulièrement souligné du côté tchécoslovaque que le gouvernement reste inébranlablement, en ce qui concerne la question des Habsbourg, sur l'accord de Bled, ce dont le chancelier Schuschnigg prit note comme d'une chose compréhensible par elle-même."

Le procès d'Aix-en-Provence

On mande de Paris que le nouveau président du Tribunal à Aix-en-Provence a repoussé la demande de l'avocat Desbours d'être admis comme défenseur des accusés à la reprise du procès. La demande a été repoussée sans motivation.

Le journal "Dan", organe du sénateur Daka Popović, publie, d'Aix-en-Provence, l'information suivante:

"Les défenseurs nommés ex officio des accusés, Bonoli, Cabasol et Noël, sont de l'extrême droite et des milieux nettement fascistes. Ce sont de bons avocats de province, sans grandes prétentions. Bonoli, défenseur de Pospisil, bien que très jeune encore, est considéré à Aix-en-Provence comme l'une des meilleures forces. Les accusés refusent d'assister aux débats judiciaires sans la présence de Desbours. D'après la législation française les accusés ne peuvent être amenés de force au Tribunal, et tout le procès, en dehors de la lecture de la sentence, aura lieu en leur absence. Il est intéressant de relever que les accusés ont reçu l'ordre d'agir ainsi et qu'il existe donc encore quelque chose de caché, qui dicte sa volonté."

On considère que la question de la défense est définitivement et équitablement résolue; les accusés ont reçu des bons avocats, et le Tribunal est désireux d'éviter tout sabotage."

DON DE S. A. R.

LE PRINCE RÉGENT PAUL

S.A.R. le Prince-Régent Paul a fait l'acquisition du buste en marbre de S. M. la Reine Marie, œuvre du sculpteur feu R. Valdec, et en a fait don au "Musée Prince Paul."

A la Chambre des députés

La Chambre des députés a repris ses travaux le 23 janvier.

M. Kunjasić déposa un projet de loi sur le convertissement des dettes paysannes.

Le président du Conseil, M. Stojadinović, déclara au nom du gouvernement que ce projet venait un peu tardivement, étant donné que le gouvernement royal, qui attachait toute l'attention nécessaire à cette question, a déjà élaboré un projet de loi dans ce sens.

Cette séance a duré plusieurs heures dans une atmosphère agitée. Particulièrement les membres de la majorité parlementaire ont manifesté leur mécontentement à l'occasion de la lecture d'une proposition de résolution tendant à modifier le règlement de la Chambre et signée par les députés M. Jevtić, ancien ministre et ancien président du Conseil, Lovrenčić et M. Stefanović, ancien ministre. Dans la résolution on proposait d'introduire dans le règlement une clause selon laquelle les députés ne seraient pas considérés comme fonctionnaires publics et on demandait l'urgence pour la discussion de cette résolution. Les députés ont compris qu'en réalité, par cette interprétation, on voulait sauver les parlementaires condamnés au procès de Našice, particulièrement le député M. Jevtić, qui doit subir trois ans de prison. Pour ces raisons, les députés de la majorité parlementaire ont protesté, s'élèvent contre cette manœuvre de l'opposition parlementaire essayant d'engager le corps législatif dans des décisions du ressort de la justice.

Le député aux orateurs, M. Stojadinović a dit qu'il avait déjà, dans la séance de 24 et 25 janvier, l'opposition parlementaire a poursuivi sa tactique d'obstruction contre les travaux de la Chambre et contre la majorité parlementaire qui devient de jour en jour plus compacte et plus forte. Les attaques de l'opposition et particulièrement des partisans de M. Jevtić sont dirigées surtout contre M. Cirić, président de la Chambre, et ont pour cause l'attitude qu'il a prise dernièrement en entrant dans le parti de l'U.R.Y. M. Cirić a énergiquement répondu à ses anciens amis qui entrent dans le parti de l'U.R.Y. il a fait son devoir envers ses électeurs et vis-à-vis du peuple tout entier, qui se range de plus en plus parmi les partisans de ce grand parti national.

La prochaine séance de la Chambre a été fixée au 3 février.

Aux séances des 24 et 25 janvier, l'opposition parlementaire a poursuivi sa tactique d'obstruction contre les travaux de la Chambre et contre la majorité parlementaire qui devient de jour en jour plus compacte et plus forte. Les attaques de l'opposition et particulièrement des partisans de M. Jevtić sont dirigées surtout contre M. Cirić, président de la Chambre, et ont pour cause l'attitude qu'il a prise dernièrement en entrant dans le parti de l'U.R.Y. M. Cirić a énergiquement répondu à ses anciens amis qui entrent dans le parti de l'U.R.Y. il a fait son devoir envers ses électeurs et vis-à-vis du peuple tout entier, qui se range de plus en plus parmi les partisans de ce grand parti national.

Le député aux orateurs, M. Stojadinović a dit qu'il avait déjà, dans la séance de 24 et 25 janvier,

l'opposition parlementaire a poursuivi sa tactique d'obstruction contre les travaux de la Chambre et contre la majorité parlementaire qui devient de jour en jour plus compacte et plus forte. Les attaques de l'opposition et particulièrement des partisans de M. Jevtić sont dirigées surtout contre M. Cirić, président de la Chambre, et ont pour cause l'attitude qu'il a prise dernièrement en entrant dans le parti de l'U.R.Y. M. Cirić a énergiquement répondu à ses anciens amis qui entrent dans le parti de l'U.R.Y. il a fait son devoir envers ses électeurs et vis-à-vis du peuple tout entier, qui se range de plus en plus parmi les partisans de ce grand parti national.

Le député aux orateurs, M. Stojadinović a dit qu'il avait déjà, dans la séance de 24 et 25 janvier,

l'opposition parlementaire a poursuivi sa tactique d'obstruction contre les travaux de la Chambre et contre la majorité parlementaire qui devient de jour en jour plus compacte et plus forte. Les attaques de l'opposition et particulièrement des partisans de M. Jevtić sont dirigées surtout contre M. Cirić, président de la Chambre, et ont pour cause l'attitude qu'il a prise dernièrement en entrant dans le parti de l'U.R.Y. M. Cirić a énergiquement répondu à ses anciens amis qui entrent dans le parti de l'U.R.Y. il a fait son devoir envers ses électeurs et vis-à-vis du peuple tout entier, qui se range de plus en plus parmi les partisans de ce grand parti national.

Le député aux orateurs, M. Stojadinović a dit qu'il avait déjà, dans la séance de 24 et 25 janvier,

l'opposition parlementaire a poursuivi sa tactique d'obstruction contre les travaux de la Chambre et contre la majorité parlementaire qui devient de jour en jour plus compacte et plus forte. Les attaques de l'opposition et particulièrement des partisans de M. Jevtić sont dirigées surtout contre M. Cirić, président de la Chambre, et ont pour cause l'attitude qu'il a prise dernièrement en entrant dans le parti de l'U.R.Y. M. Cirić a énergiquement répondu à ses anciens amis qui entrent dans le parti de l'U.R.Y. il a fait son devoir envers ses électeurs et vis-à-vis du peuple tout entier, qui se range de plus en plus parmi les partisans de ce grand parti national.

Le député aux orateurs, M. Stojadinović a dit qu'il avait déjà, dans la séance de 24 et 25 janvier,

l'opposition parlementaire a poursuivi sa tactique d'obstruction contre les travaux de la Chambre et contre la majorité parlementaire qui devient de jour en jour plus compacte et plus forte. Les attaques de l'opposition et particulièrement des partisans de M. Jevtić sont dirigées surtout contre M. Cirić, président de la Chambre, et ont pour cause l'attitude qu'il a prise dernièrement en entrant dans le parti de l'U.R.Y. M. Cirić a énergiquement répondu à ses anciens amis qui entrent dans le parti de l'U.R.Y. il a fait son devoir envers ses électeurs et vis-à-vis du peuple tout entier, qui se range de plus en plus parmi les partisans de ce grand parti national.

Le député aux orateurs, M. Stojadinović a dit qu'il avait déjà, dans la séance de 24 et 25 janvier,

l'opposition parlementaire a poursuivi sa tactique d'obstruction contre les travaux de la Chambre et contre la majorité parlementaire qui devient de jour en jour plus compacte et plus forte. Les attaques de l'opposition et particulièrement des partisans de M. Jevtić sont dirigées surtout contre M. Cirić, président de la Chambre, et ont pour cause l'attitude qu'il a prise dernièrement en entrant dans le parti de l'U.R.Y. M. Cirić a énergiquement répondu à ses anciens amis qui entrent dans le parti de l'U.R.Y. il a fait son devoir envers ses électeurs et vis-à-vis du peuple tout entier, qui se range de plus en plus parmi les partisans de ce grand parti national.

Le député aux orateurs, M. Stojadinović a dit qu'il avait déjà, dans la séance de 24 et 25 janvier,

l'opposition parlementaire a poursuivi sa tactique d'obstruction contre les travaux de la Chambre et contre la majorité parlementaire qui devient de jour en jour plus compacte et plus forte. Les attaques de l'opposition et particulièrement des partisans de M. Jevtić sont dirigées surtout contre M. Cirić, président de la Chambre, et ont pour cause l'attitude qu'il a prise dernièrement en entrant dans le parti de l'U.R.Y. M. Cirić a énergiquement répondu à ses anciens amis qui entrent dans le parti de l'U.R.Y. il a fait son devoir envers ses électeurs et vis-à-vis du peuple tout entier, qui se range de plus en plus parmi les partisans de ce grand parti national.

Le Monde et la Ville

La Diplomatie

LA LEGATION D'IRAN
POUR LES ETATS BALKANIQUES
S. M. le Shah d'Iran (Perse) ayant l'intention de renforcer ses relations politiques et, particulièrement, économiques avec les Balkans a institué la légation pour les Balkans, dont le siège est à Bucarest. Le nouveau ministre plénipotentiaire d'Iran, M. Moggadam a l'intention de présenter, au mois de janvier, ses lettres de créances à la Cour de Belgrade. M. Moggadam vient de son poste de ministre plénipotentiaire iranien à la Cour d'Hedjas, auprès du Roi Ibn Saoud.

Les informations

UN HOMMAGE DE NOS EMIGRES

Dimanche se sont rendus à Oplenac les anciens ministres, M. Komnenović, député, et Andjelinović, sénateur, ainsi que le sénateur M. Zec. Ils ont déposé sur le tombeau du Roi Chevalier Alexandre une couronne en métal précieux envoyée par la Société culturelle yougoslave de Bue-nes-Ayres.

Ces jours-ci est arrivé à Belgrade M. Léon Koen, industriel, qui a déposé, au nom de la colonie yougoslave de Berlin, sur la tombe du Roi Alexandre, à Oplenac, un buste du défunt Roi, œuvre de la jeune artiste Wilma Lehmann.

NOUVEAUX MEMBRES DE L'ACADEMIE

L'éminent professeur yougoslave, M. Vladimir Čorović, recteur de l'Université de Belgrade, vient d'être élu, à l'unanimité, membre de l'Académie des sciences tchécoslovaque à Prague.

M. Viktor Novak, professeur à l'Université de Belgrade et historien bien connu, a été élu membre de la même Académie.

NOS SAVANTS A L'ETRANGER

Dans le cadre du cours supérieur de l'Institut pour les études romaines, cycle des "Voies romaines dans le monde", à Rome, a eu lieu la conférence de M. Nicolas Vučić, professeur à l'Université de Belgrade, sur les voies romaines du territoire actuel de la Yougoslavie, à laquelle assistaient M. Jovan Dučić, ministre de Yougoslavie à Rome, et un public choisi, parmi lequel plusieurs savants.

NOS HOTES

M. Masilev, délégué de l'Etat fédéral du Brésil Rio Grande do Sul, qui doit étudier en Europe une série de questions économiques et d'hygiène sociale, est arrivé en Yougoslavie. M. Masilev s'intéressera chez nous à la politique d'hygiène sociale, aux assurances sociales, à la protection de l'enfance et aux autres institutions

qui ont subi une évolution heureuse dans notre pays.

M. Paul Duchêne, secrétaire général de l'Alliance internationale du tourisme et président du Touring-club, est arrivé à Belgrade pour voir la partie des travaux de la route Londres-Istanbul qui passe par la Yougoslavie.

M. Lheureux nommé baron

M. Armil Lheureux, consul général de Yougoslavie en Belgique, vient d'être nommé baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Toute la presse belge a noté avec sympathie cette nomination qui distingue un éminent financier, président de nombreuses sociétés financières et commerciales de Belgique et de l'étranger et surtout un mécène inlassable des arts et des sciences.

En qualité de membre du comité de l'Art contemporain, le baron Lheureux a pris une part constante à l'œuvre de propagande artistique désintéressée de cette société, qui tient véritablement la tête du mouvement artistique moderne en Belgique. C'est en cette qualité qu'il a présidé au choix de la collection d'art belge moderne destinée au Musée Prince Paul à Belgrade, et qu'il a offert des toiles remarquables, signées des plus grands noms, aux principaux musées de Belgique et à quelques musées étrangers, notamment au Musée du Jeu de Paume.

Mais le baron Lheureux n'a pas borné là ses libéralités; il a offert au Musée égyptologique du Cinquantenaire un sarcophage des plus précieux, puis une collection inestimable de médailles et de monnaies au cabinet des médailles de la Bibliothèque royale de Belgique, une autre collection unique de 86.000 insectes au Musée d'Histoire naturelle de Bruxelles, etc. etc.

Nous sommes convaincus que tous nos lecteurs se joindront à nous pour féliciter le baron Lheureux, grand ami de notre nation, de cet honneur qui vient de lui être rendu à très juste titre.

La loi sur la communauté confessionnelle musulmane

Une commission spéciale du Ministère de la Justice a terminé ses travaux concernant la confection du décret-loi sur la communauté confessionnelle musulmane. Le nouveau décret est basé sur le principe de l'autonomie de la communauté.

Le siège du chef de la communauté musulmane, le Reis-ul-Ulema, sera transféré de Belgrade à Sarajevo.

LA VIE POLITIQUE

L'activité du Parti de l'U.R.Y.

L'organisation de l'Union radicale yougoslave se poursuit activement dans le pays tout entier et elle touche à sa fin. De nombreuses réunions se tiennent au cours desquelles les comités locaux et les comités d'arrondissement sont élus.

Une séance plénière du Club de la majorité parlementaire et du Club de l'Union radicale yougoslave a eu lieu le 24 janvier. Le président du Conseil M. Stojadinović, et les membres du cabinet, MM. Korošec, Behnen, Sv. Stanković, Dj. Janković, D. Letica, D. Stosović et Krek, y assistaient.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à tous ses descendants, pour services insignes rendus à la nation belge.

Le président du Club, M. Cvjetković, a remercié d'abord les députés qui ont été nommés baron par S. M. le Roi des Belges, avec concession du titre à

dinars. En vertu de l'arrangement avec le gouvernement anglais les droits de douane préférentiels pour les vivres, exportés de Yougoslavie, doivent produire un accroissement de nos ventes en Angleterre, représentant environ 10% de nos pertes sur le marché italien. Les pourparlers entamés avec la France, suspendus pour le moment, mais qui vont être renouvelés, ont pour but d'obtenir un accroissement de nos exportations d'un montant à peu près égal.

Reste l'Espagne. Nos rapports commerciaux avec ce pays ne sont pas assez développés. Nos exportations en Espagne, par rapport au total des exportations yougoslaves, représentent 1.23%; les importations espagnoles — 0.63%. La Yougoslavie joue envers l'Espagne d'un rôle actif, qui monte en 1934 à 23.3 millions de dinars, en 1935 à 10.8. De la valeur totale de nos exportations en 1935, soit de 21.8 millions de dinars, le bois représente 17.5, le ciment 0.8 et les œufs 0.2. Le bois et le ciment sont des matières dont la vente peut être accute, si on obtient quelques avantages de caractère préférentiel.

L'arrangement sur les chèques de compensation, conclu à Berlin, ne signifie aucune préférence envers les marchandises d'Allemagne. Quoiqu'il puisse entraîner dans la suite un renforcement passager de la demande des marchandises allemandes, ce n'est pas là son but. La stricte nécessité commandait de trouver les moyens de couvrir le solde actif d'environ 400 millions de dinars que représentent les créances de nos exportateurs pour les marchandises vendues en Allemagne.

Le cours des chèques de compensation à la Bourse de Belgrade est à peu près 79% de la valeur nominale. La marge de 21% représente à la fois la perte de l'exportateur yougoslave et le profit de l'importateur yougoslave, qui paie son fournisseur allemand en chèques. A l'avenir l'exportateur yougoslave calculera cette marge dans le prix de sa marchandise, ce qui d'ailleurs peut diminuer la demande de ces marchandises en Allemagne.

Laissez de côté ces prophéties sur le développement futur des rapports commerciaux entre l'Allemagne et la Yougoslavie, il est utile de souligner dès maintenant toute l'erreur de ceux qui voient dans l'arrangement sur les chèques de compensation le signe d'une faveur spéciale envers les exportateurs allemands.

Prof. WLAD. ROSENBERG

Le Conseil Economique de l'Entente Balkanique

On mande de Bucarest que la conférence du Conseil économique de l'Entente balkanique a terminé ses travaux.

À l'issue de la séance, un communiqué fut publié, qui dit:

Après les sessions d'Athènes et d'Ankara, consacrées surtout à la précision des principes de collaboration future, on forma trois commissions: la première pour le développement des relations commerciales, la seconde des communications, la troisième pour le tourisme.

En matière commerciale, on inaugura l'application des suggestions faites à Ankara. Les sections nationales avaient préalablement demandé aux milieux commerciaux intéressés leurs doléances au sujet des régimes restrictifs en vigueur dans les quatre pays. Ces doléances consignées dans importants mémorandums donnèrent lieu à d'amples discussions. Certaines décisions furent prises et les délégués s'engagèrent à poursuivre leurs efforts auprès des administrations nationales pour écarter les inconvenients signalés. Dans les bulletins périodiques des Instituts d'émission et autres institutions économiques, on publia les données statistiques et informations intéressant le commerce des quatre pays. Les Instituts d'exportation furent chargés d'élaborer un plan pour la vente des produits balkaniques communs.

On enregistra la mise en vigueur, à partir du 1/1/36, de la Convention postale et de télécommunication entre les quatre pays.

On signa aux Ministères des Affaires étrangères une Convention sur l'aviation et on établit des avant-projets d'ordre pratique pour des arrangements complémentaires.

En matière ferroviaire, on enregistra la création de la liaison directe entre Belgrade et Bucarest, permettant bientôt l'acheminement du Simplon-Orient-Express par cette voie.

Des études techniques furent faites pour l'unification des règlements tarifaires. Une conférence technique se réunira le 7 février à Belgrade.

Une conférence de l'industrie forestière

Dimanche a eu lieu à Ljubljana une conférence réunissant les représentants de l'industrie du bois de toute la Yougoslavie.

La conférence fut convoquée et ouverte par M. Janković, ministre des Forêts et Mines. Y assistaient également M. Kožul, ministre des Travaux publics, M. Krek, ministre sans portefeuille, M. Natačen, ban de la Banovine de la Drave, M. Lovčević, vice-gouverneur de la Banque de Yougoslavie, ainsi que de nombreuses autres personnalités du monde industriel et des milieux économiques — 0.63%. La Yougoslavie joue envers l'Espagne d'un rôle actif, qui monte en 1934 à 23.3 millions de dinars, en 1935 à 10.8. De la valeur totale de nos exportations en 1935, soit de 21.8 millions de dinars, le bois représente 17.5, le ciment 0.8 et les œufs 0.2. Le bois et le ciment sont des matières dont la vente peut être accute, si on obtient quelques avantages de caractère préférentiel.

Ouvrant la réunion, le ministre, M. Janković, dit notamment qu'il répondait aux désirs exprimés par M. Stojadinović, président du Conseil et ministre des affaires étrangères, il a convoqué cette conférence dont le but est de rechercher à remédier à la crise qui atteint notre industrie forestière particulièrement depuis la mise en application des sanctions économiques à l'égard de l'Italie. En effet, l'application de ces mesures de pression économique, assumée par la Yougoslavie en sa qualité de membre de la SDN, a entraîné une certaine perturbation dans l'échange des biens et la perte provisoire d'un marché important car l'Italie fut toujours un de nos meilleurs clients. L'attitude de la Yougoslavie en matière de sanctions fut uniquement dictée par des considérations de fidélité au Pacte de la SDN, base de notre politique extérieure et par des engagements de collaboration internationale. Pour le peuple yougoslave, le respect des engagements internationaux représente une question d'honneur.

Poursuivant, M. Janković dit que la Yougoslavie entretient avec l'Italie des rapports de voisinage et d'affaires, non seulement à la position géographique des deux pays, mais aussi aux anciennes relations commerciales et habitudes, ainsi qu'aux structures économiques des deux pays. Presque un quart des exportations totales de la Yougoslavie est dirigé sur l'Italie. Le bois y occupe la première place. Pendant longues années, l'Italie a absorbé presque 60% de nos exportations de bois. D'autre part, certaines régions, notamment la Banovine de la Drave, sont rattachées à ce marché dans la proportion de 80% de leurs exportations de bois.

M. Janković souligne ensuite que le gouvernement royal est prêt à accepter toute suggestion utile tendant à résoudre les difficultés dans lesquelles se débattent l'industrie du bois et la main d'œuvre qui en dépend. Dans cet ordre d'idées, le Ministre rappelle que sur le territoire de la Banovine de la Drave de grands travaux sont commencés, destinés à donner un emploi aux chômeurs de la région. La ligne de chemin de fer Sent Janz-Sevnica, pour laquelle 15 millions de dinars sont prévus, est déjà en cours de construction. Une autre ligne, Črnomelj-Vrbosko, est en projet. Un crédit de 70 millions est prévu pour sa construction. En outre, commenceront bientôt les travaux de construction des routes Ljubljana-Kranj, avec un crédit de 20 millions; Maribor-frontière autrichienne, (50 millions), Ljubljana-Kočevje, (10 millions). Tous ces travaux devront être abordés dans le plus bref délai.

Après M. Janković, d'autres orateurs se sont fait entendre, parmi lesquels l'ancien ministre des forêts et mines, M. Ulmansky, préconisant une politique forestière dirigée. Le ministre des Travaux publics, M. Kožul, prit ensuite la parole afin de répondre aux critiques et objections formulées au cours des débats, disant que dans le gouvernement de M. Stojadinović se trouvent des hommes qui, toute leur vie, se sont consacrés aux problèmes économiques et qu'ils sauront trouver les moyens d'alléger la situation dans l'industrie du bois. La parole fut ensuite donnée au premier vice-gouverneur de la Banque Nationale, M. Lovčević, qui déclara que cette institution connaît les pertes occasionnées par l'application des sanctions et qu'elle est prête, en collaboration avec les facteurs compétents, à remédier aux conséquences fâcheuses de cette perturbation économique.

La conférence adopta ensuite une résolution sur les mesures à prendre pour alléger la situation.

L'ACCORD COMMERCIAL AVEC LA GRECE

L'accord commercial provisoire avec le Royaume de Grèce, conclu le 7 septembre dernier, a été prolongé jusqu'à la fin de février prochain.

grade et une conférence pour les problèmes de navigation le 22 avril à Istanbul.

Un comité permanent de tourisme fut créé dont les statuts sont élaborés et le plan d'activité tracé dans les grandes lignes.

Le Conseil a décidé enfin que la prochaine session se tiendrait le 6 juillet à Belgrade.

Nouvel arrangement franco-yugoslave sur les anciens emprunts

On mande de Paris que l'accord franco-yugoslave sur les emprunts du 26 janvier 1933 ayant expiré le 12 octobre de l'année passée, on a entrepris entre les gouvernements français et yougoslave de nouveaux emprunts, et on est arrivé maintenant à un nouvel arrangement rapportant aux emprunts suivants:

Rente serbe de 4% 1895;
Emprunt serbe 5% 1902;
Emprunt serbe 4.5% 1906;
Emprunt serbe 4.5% 1909;
Emprunt 5% 1910;

Emprunt 4.5% de la Banque Hypothécaire 1910 et
Emprunt 4.5% 1911. Emprunt de la Société de la Croix-Rouge Serbe et Emprunt international yougoslave de stabilisation de 1931.

Le nouvel arrangement prévoit le moratoire sur la base suivante:

1) L'arrangement est valable du 14 octobre 1935 au 13 octobre 1937;

2) pendant ce laps de temps, les coupons des emprunts serbes et de l'Emprunt yougoslave 7%, devront être payés, jusqu'à 15% (jusque à 10%) de leur valeur nominale en monnaie prévue par le contrat, alors que le reste jusqu'à 50% de la valeur nominale sera versé en obligations consolidées. Ces obligations consolidées auront un intérêt de 5% et devront être amorties dans un délai de 22 et 21 ans.

3) La partie non réglée des paiements des coupons (50% restant de la valeur nominale) devra être versée, pendant toute la durée du nouvel emprunt de consolidation par des tranches égales annuelles, dans un fonds spécial qui est créé pour l'amortissement des emprunts compris dans la Convention du 26 janvier 1933. La convention qui, sur cette base, devra être élaborée, fera l'objet de négociations avec les sous-comités correspondants de l'Association des porteurs français de titres.

La situation des clearings avec les pays étrangers

Le 31 décembre 1935 la balance des comptes des clearings yougoslaves avec la Suisse, la Tchécoslovaquie, la France, la Belgique et la Roumanie se solde par un passif de 209,293,734 dinars. Par contre, l'actif de notre balance des comptes des clearings avec l'Italie se fixe à la même date à 47,401,219,86 lires, avec la Bulgarie à 191,223,38 dinars, avec la Turquie à 329,623,49 francs français et avec l'Allemagne à 389,945,668 dinars.

Jusqu'en décembre 1934, la Yougoslavie était toujours passive dans ses comptes de clearing avec la Suisse, la France, la Belgique et la Roumanie, un article consacré à l'économie des Balkans dans lequel il dit entre autre que l'intérêt des milieux financiers et industriels britanniques pour les quatre pays liés par le Pacte balkanique, augmente de plus en plus. L'expérience que les économistes anglais ont faite par leurs investissements dans ces Etats, a chassé complètement toute inéficience.

En ce qui concerne la Yougoslavie, dit-on dans cet article, il faut tout d'abord noter que le commerce extérieur de ce pays s'est sensiblement amélioré.

LA CONFÉRENCE DE L'ENTENTE BALKANIQUE

„L'Indépendance Roumaine“ s'occupe dans un article des résultats de la conférence du Conseil Economique de l'Entente Balkanique, et dit que les travaux de cette conférence marquent une nouvelle étape importante pour le rapprochement des liens économiques entre les quatre pays de l'Entente balkanique.

„Tout d'abord ces travaux ont abouti à deux accords pratiques. Le premier s'est traduit par la signature d'une convention de navigation aérienne.

Désormais les quatre pays de l'Entente balkanique seront reliés par un service régulier d'avion et les voies aériennes seront développées selon les besoins.

De plus, un office de tourisme a été créé pour organiser et faciliter réciproquement les visites des touristes dans les quatre pays. Nul doute que sous l'influence de cette organisation les peuples qui forment l'Entente balkanique apprennent à se mieux connaître en se visitant mutuellement.

Pour ce qui est d'activer les relations commerciales entre les pays en cause, aucune mesure pratique n'a été prise. Mais les doléances des exportateurs de chaque pays ont fait l'objet d'un examen approfondi et chaque pays a vu sur quelles points doivent porter ses efforts afin que disparaissent les entraves qui gênent plus ou moins les échanges commerciaux à l'heure actuelle.

Bref si la conférence de Bucarest n'a pas eu pour effet de faire disparaître, comme par un coup de baguette magique les difficultés qui gênent les échanges entre les pays participants, des travaux fort utiles ont été effectués et il est certain qu'un bon pas en avant a été fait dans la voie que s'est tracée l'Entente balkanique.

NOUVEAUX BÂTIMENTS DE LA MARINE

A Split vient d'arriver un nouveau bâtiment appartenant à M. Franjo Petrinović, portant le nom de son pays natal „Supetar“, de 6.400 tonnes.

à la fin de l'année à 47,401,219,86 lires.

Le passif allemand à la fin de l'exercice de 1935 se fixe à 389,945,668 dinars. Après l'arrangement du 15 janvier 1935, les affaires commerciales avec l'Allemagne devraient se développer indépendamment du règlement de ces soldes.

Nouvelle liaison avec Bucarest

A partir du 20 janvier une nouvelle liaison ferroviaire entre Belgrade et Bucarest est entrée en service, et passe par Vršac-Stamora-Moravice.

Un autre train est mis en circulation entre Temišvar et Belgrade-Danube, qui part de Temišvar à 6 h. 50 et arrive à Belgrade-Danube à 12 h. 05. Pour le retour, le train qui partira de Belgrade-Danube à 13 h. 09, arrivera à Temišvar à 20 heures.

Avec ce train circulera une voiture allant directement de Belgrade-Danube à Bucarest-Nord.

L'électrification de la Banovine de la Drave

La direction de la Banovine de la Drave à Ljubljana a terminé le plan pour l'électrification de la Slovénie dont le coût est évalué approximativement à 70 millions de dinars. Cette somme couvrira les frais d'installation des câbles et des stations de transformation du courant, tandis que les réseaux de fils dans les différentes localités seraient à la charge des communes et des entreprises industrielles. Il existe déjà sept centrales électriques dans la banovine de la Drave d'une capacité de plus d'un million de kw.

La production totale de courant électrique en Yougoslavie est de 721 millions de watts en 1934. Quatorze nouvelles centrales électriques, dont 6 publiques et 8 industrielles, avec une puissance totale de 3.000 w, ont été construites.

Dans la presse économique et financière

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DANS LES BALKANS

„Manchester Guardian Commercial“ dans toutes les localités de la côte yougoslave et spécialement à Hvar, Split et Dubrovnik la haute valeur des radiations solaires en comparaison avec celles de Nice, où il ait acheté récemment mes recherches.

Les résultats préliminaires de ces recherches seront présentés et publiés à l'occasion de l'ouverture du Congrès International de Géodésie physique qui aura lieu en septembre 1936 à Edimbourg.

„Il n'est pas nécessaire, a ajouté M. W. Gorczynski de dire combien est grand l'intérêt de ces recherches scientifiques pour le développement du tourisme sur votre beau littoral.“

LA CONFÉRENCE DE L'ENTENTE BALKANIQUE

„L'Indépendance Roumaine“ s'occupe dans un article des résultats de la conférence du Conseil Economique de l'Entente Balkanique, et dit que les travaux de cette conférence marquent une nouvelle étape importante pour le rapprochement des liens économiques entre les quatre pays de l'Entente balkanique.

„Tout d'abord ces travaux ont abouti à deux accords pratiques. Le premier s'est traduit par la signature d'une convention de navigation aérienne.

Désormais les quatre pays de l'Entente balkanique seront reliés par un service régulier d'avion et les voies aériennes seront développées selon les besoins.

De plus, un office de tourisme a été créé pour organiser et faciliter réciproquement les visites des touristes dans les quatre pays. Nul doute que sous l'influence de cette organisation les peuples qui forment l'Entente balkanique apprennent à se mieux connaître en se visitant mutuellement.

Pour ce qui est d'activer les relations commerciales entre les pays en cause, aucune mesure pratique n'a été prise. Mais les doléances des exportateurs de chaque pays ont fait l'objet d'un examen approfondi et chaque pays a vu sur quelles points doivent porter ses efforts afin que disparaissent les entraves qui gênent plus ou moins les échanges commerciaux à l'heure actuelle.

Bref si la conférence de Bucarest n'a pas eu pour effet de faire disparaître, comme par un coup de baguette magique les difficultés qui gênent les échanges entre les pays participants, des travaux fort utiles ont été effectués et il est certain qu'un bon pas en avant a été fait dans la voie que s'est tracée l'Entente balkanique.

Crédit Foncier du Royaume de Yougoslavie

(anciennement Uprava Fondova)

fondé en 1862

Siège à Belgrade

Succursales: Zagreb, Ljubljana, Cetinje, Sarajevo, Split, Skopje, Niš et Novi-Sad.

Agences: Kragujevac, Valjevo, Čačak, Zemun, Petrovgrad

Bitolj, Prijepolje et Banja Luka.

L'activité principale de la Banque: